

Travailler pour s'établir Les expériences des réfugiés salvadoriens à Montréal¹

Julie Beausoleil, M.Sc

Volume 2, numéro 1, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche ethnicité et société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beausoleil, J. (2001). Travailler pour s'établir : les expériences des réfugiés salvadoriens à Montréal¹. *Les Cahiers du Gres*, 2(1), 7–27.
<https://doi.org/10.7202/009420ar>

Julie BEAUSOLEIL, M.Sc

Département d'anthropologie
Université de Montréal

TRAVAILLER POUR S'ÉTABLIR.
LES EXPÉRIENCES DES RÉFUGIÉS
SALVADORIENS À MONTRÉAL¹

Un violent conflit a littéralement déchiré le Salvador, petit pays d'Amérique Centrale, entre 1979 et 1992. Les migrations vers les pays limitrophes étaient monnaie courante bien avant que ne débute ce conflit. Celui-ci a cependant mené à des déplacements internes et externes d'une ampleur jamais vue alors que près d'un cinquième des cinq millions de résidents a quitté le pays pour le reste de l'Amérique Centrale, le Mexique, les États-Unis, etc. Au Canada, nombreux sont ceux² qui, ayant fait une demande d'asile à la frontière, ont longuement dû demeurer en attente de la reconnaissance de leur statut de réfugié, les délais étant accrus tant par la complexité et les failles des mécanismes de traitement des demandes que par leur nombre devenu important.

La présence des Salvadoriens au Québec reste difficile à établir avec exactitude mais peut être estimée à dix mille individus³. Plusieurs ont élu domicile à Montréal. Ce centre urbain principal du Québec abrite la majorité des immigrants qui choisissent le Québec. Il est caractérisé par la présence d'un large éventail de groupes ethniques partageant l'espace avec les « deux majorités », anglophone et francophone.

Quelles sont les expériences des réfugiés salvadoriens à Montréal ? Tel qu'il sera explicité plus bas, la littérature fournit des informations pertinentes à ce sujet, cependant des lacunes demeurent quant aux connaissances des problèmes liés à leur statut de réfugié et à leurs conséquences éventuelles sur l'établissement. De plus, les efforts que doivent réaliser les nouveaux venus aux chapitres de l'emploi rémunéré et de l'apprentissage du français n'apparaissent pas clairement dans la littérature.

Cet article s'attache à présenter les faits saillants d'une analyse des expériences des réfugiés salvadoriens vivant à Montréal (Beausoleil, 1998). Des entrevues semi-structurées auprès de trente et une personnes d'origine salvadorienne servent de fondement à cette initiative. Il s'agit d'une recherche exploratoire visant à documenter ces expériences et à mieux comprendre la réorganisation de leur vie quotidienne après la migration. Nous proposerons que les réfugiés salvadoriens réalisent en fait un véritable *travail* au cours de leurs premières années au Québec. Trois thématiques spécifiques sont examinées, soit la quête du statut de réfugié, la recherche d'un emploi et enfin l'apprentissage du français. Émergeront de l'analyse la teneur et la complexité d'un tel *travail d'établissement* ainsi que l'impact déterminant qu'a sur lui la « condition administrative » réservée aux revendicateurs de statut de réfugié.

Le texte débute par une présentation de la problématique, suivie d'une discussion au sujet de la

notion de travail. Puis, des considérations relatives au concept d'établissement sont énoncées avant que des précisions ne soient fournies au sujet de la méthodologie. Les observations faites relativement aux trois thématiques étudiées sont brièvement présentées. Enfin, quelques-unes des avenues que pourraient emprunter des recherches ultérieures sont mentionnées en guise de conclusion.

Problématique

Notre objectif initial était d'étudier principalement les problèmes entourant la quête du statut de réfugié pour les réfugiés salvadoriens. Cependant, une approche inductive a guidé l'analyse vers une perspective plus large, axée sur les efforts d'établissement. Deux raisons principales le motivent. En premier lieu, ce qui entoure l'obtention du statut de réfugié est tissé à même la trame de la vie quotidienne, notamment parce que la résolution des problèmes administratifs et légaux nécessite souvent de longs mois, voire même des années. En conséquence, isoler cette thématique des autres dimensions du quotidien pourrait compromettre une vision d'ensemble sur ces expériences et, par là, entraver la possibilité d'en faire une analyse valable. Pour comprendre les expériences de la vie quotidienne et sa trame, il semblait préférable d'examiner attentivement deux des thèmes centraux aux préoccupations des informateurs quant à leur établissement au Québec, soit la recherche d'un emploi et l'apprentissage du français.

En second lieu, aux yeux des migrants, l'établissement ne semblait pas être une voie vers l'« assimilation » ou l'« intégration » mais plutôt un processus exigeant de multiples efforts. Par exemple, Carmen est une femme au début de la quarantaine qui a voyagé avec ses deux jeunes enfants vers le Nord (période d'arrivée au Canada: 1989-1991) afin de trouver une sécurité après des années de peur. Au cours de l'entrevue, elle décrivait comment elle se démenait sans cesse, investissait temps et efforts pour trouver l'information dont elle avait besoin à propos de multiples sujets, faire face à des relations difficiles avec le propriétaire de son appartement et aider ses enfants à s'adapter au système scolaire.

Se pouvait-il qu'il faille ainsi consentir des efforts, *travailler* en quelque sorte, pour réorganiser sa vie quotidienne au Québec ? Pour répondre à cette question, un cadre théorique et analytique fondé sur une notion « ample » du travail et sur une définition « pragmatique » de l'établissement a été adopté. Ce cadre est élaboré à partir des leçons du travail de terrain ainsi que des considérations théoriques suivantes.

Définir le travail

Deux *mouvements* opposés ont transformé le concept de « travail ». Collins (1990) fait allusion au premier et écrit: « the intellectual trajectory of the last two centuries (...) narrowed the concept of work from the sense of all productive

effort to that of productive effort performed for someone else... » (p. 3). Le second mouvement consiste en la tendance inverse, soit un passage de définitions étroites vers d'autres qui reconnaissent, comme véritable travail, des actions souvent considérées improductives.

Les chercheurs, anthropologues, féministes et autres, ont développé une telle nouvelle vision du travail. Les travaux d'anthropologues suggèrent que l'étude de la production et de la reproduction dans les pays non-occidentaux exige un recours à des définitions larges du travail. La diversité des conceptions culturelles du travail (Parkin 1979, Beaucage 1989, Schwimmer 1979) et des contextes économiques et sociaux les ont menés à proposer que le travail correspond, par exemple, aux actions assurant la subsistance (Wallman 1979: 7), à la capacité de transformer (Gamst 1984: 58) ou à ce qui permet la satisfaction des besoins humains (Nash 1984: 46)⁴.

Les conceptions du travail domestique des femmes ont en quelque sorte connu le double mouvement en question. Oakley (1984) soutient que l'industrialisation a contribué à la dévalorisation des activités des femmes ainsi qu'à leur réduction à un « non-travail ». C'est hors du foyer que la vraie besogne est abattue contre rémunération, le reste du labeur étant simplement de l'ordre de la reproduction ou du loisir. Or, depuis les années soixante, nombre de chercheuses ont soutenu et montré qu'il est indispensable de dépasser ce type de définitions restrictives. Il

est maintenant largement reconnu que les tâches domestiques (surtout) accomplies par les femmes constituent bien un travail non rémunéré productif (Walby 1990), en fait le plus important dans le monde occidental (Gimenez 1990: 26).

Il n'en demeure pas moins que nombre de tâches impayées ne sont pas reconnues comme travail, invisibles, assimilées aux tâches domestiques ou simplement au supposé « rôle des femmes ». Il s'agit en l'occurrence, du travail de consommation (Weinbaum et Bridges 1979, Glazer 1990)⁵, du travail payé accompli à la maison (Allen 1989), de l'éducation des enfants et de la transmission de l'ethnicité (Juteau 1983) ainsi que du maintien des relations de parenté (DiLeonardo 1987)⁶.

De plus, selon Cellier (1995), le bénévolat serait « un travail non payé comme don ». Des auteurs soutiennent également, dans un autre ordre d'idée, que pour répondre aux multiples exigences des institutions et bureaucraties, les citoyens réalisent aussi un travail (Collins 1990, Illich 1980, Wadel 1979). Enfin, Smith (1987) écrit, au cours de son étude de la vie quotidienne dans une perspective féministe:

...the concept of work is extended here to what people do that requires some effort, that they mean to do, and that involves some acquired competence. The notion of work directs us to its anchorage in material conditions and means and that it is done in "real time" - all of which are consequential for how the individual can proceed... (p. 165)

La notion de travail retenue ici s'inspire de la discussion précédente et en particulier de la position de Smith. Ainsi seront considérées comme faisant partie du travail d'établissement, les activités, physiques ou intellectuelles, réalisées dans le but de s'établir après la migration et qui exigent l'engagement de temps, de compétences et d'efforts; de plus, ces gestes se doivent d'être posés avec intention.

S'établir

Afin de décrire les expériences post-migratoires, il semble utile d'utiliser ici le simple terme d'« établissement ». Cependant, dans le champ des études ethniques, l'attention tend à être portée sur les processus dits d'assimilation et d'intégration (Anderson 1991, Meintel 1992). Les concepts associés à ces processus posent problèmes. D'abord, plusieurs auteurs soulignent la confusion entre les concepts les plus communs, tels l'assimilation et l'intégration (Avery et Ramirez 1990, Barou 1993, Beaud et Noiriél 1989, Taboada Leonetti 1994). De plus, ces concepts tendent à présupposer que de l'immigration résulte une transformation totale (ou partielle, Schnapper 1992) des valeurs, voire même la disparition du groupe ethnique (Park et Burgess 1924, Eisenstadt 1990, Gordon 1964). De plus, il est fréquent que l'on se réfère à l'existence de processus unilinéaires dont on cherche à identifier les stades⁷. À ce sujet, Oriol (1985) écrit :

Les sciences sociales invoquent un

parcours progressif du dehors vers le dedans, des étapes qu'on puisse jalotter avec des indices repérables, cette évolution étant toutefois plus ou moins rapide selon les groupes et pouvant même comporter des arrêts définitifs qui correspondent à des formes seulement partielles d'intégration. Cette bipolarité organisée par la dichotomie ne correspond guère mieux aux faits d'observation que les catégorisations de sens commun. (p. 172)

Un obstacle pour les études de terrain réside dans le fait que les définitions opératoires de ces concepts-clés restent rares dans la littérature. Ce projet porte sur les dimensions pragmatiques de l'établissement, incluant les activités concrètes permettant la réorganisation de la vie quotidienne. Le concept d'établissement est utilisé sans présumer de la nature des changements qui surviennent chez les individus, les familles ou les communautés concernées. Enfin, ce concept paraît approprié dans les cas où la migration n'implique pas la résidence permanente, ce qui est particulièrement le cas des réfugiés et de nombre de migrants dans cette ère de globalisation.

Considérations méthodologiques

Afin d'étudier les expériences d'établissement des réfugiés salvadoriens, des entrevues ont été menées auprès d'un groupe d'informateurs relativement diversifié, particulièrement au plan du genre sexuel, des situations familiales, des histoires et des procès migratoires. Les contenus de ces rencontres ont ensuite été analysés au cours de

deux étapes successives résumées plus bas.

Deux séries d'entrevues ont été conduites. La première comprend des entretiens avec dix-sept Salvadoriens (treize hommes et sept femmes) arrivés au Canada entre 1975 et 1991. Onze personnes ont demandé l'asile à la frontière tandis que six ont été sélectionnées par les autorités canadiennes avant leur arrivée au pays. La seconde série compte quatorze entretiens (avec neuf hommes et cinq femmes) menés dans le cadre d'une recherche du Groupe de Recherche Ethnicité et Société (GRES) avec d'anciens revendicateurs de statut de réfugié. La majorité de ces informateurs est entrée au Canada entre 1986 et 1987 (dix sur quatorze)⁸.

Les répondants proviennent de diverses régions du Salvador mais surtout des centres urbains. Les motifs de départ du pays d'origine incluent la violence généralisée et la déstabilisation du pays, la persécution individuelle et familiale (dont l'emprisonnement et la torture), les craintes découlant d'un engagement passé dans les services gouvernementaux, les mouvements étudiants, la guérilla ou l'armée. Quelques uns ont séjourné aux États-Unis, au Mexique, au Guatemala pour une période de plus de six mois avant de rejoindre le Canada. Les durées de séjour au Québec, au moment des entrevues, varient grandement puisqu'elles s'étendent entre seize mois et dix-huit ans.

En ce qui a trait au traitement des informations recueillies,

l'analyse qualitative permet de connaître les expériences de ces personnes et d'éventuellement identifier les activités productives qui n'ont pas été prises en compte dans d'autres études et ce, dans le cas de chacun des thèmes étudiés. Ceci tient davantage à une exploration qu'à une analyse quantitative menée à partir de schémas spécifiques (pour déterminer, par exemple, les durées du travail en heures ou en minutes). Ainsi, lorsque des références sont faites en regard du nombre de personnes ayant réalisé telle ou telle activité elles n'apparaissent qu'à titre illustratif.

La première phase de l'analyse, dite horizontale, consiste en l'examen attentif et en la codification de chacun des entretiens. Elle est suivie d'un examen vertical durant lequel les contenus thématiques des entrevues sont évalués en parallèle (Deslauriers 1987 et 1991).

Obtenir le statut de réfugié

Les analyses des politiques et pratiques du gouvernement canadien envers les réfugiés abondent et révèlent à la fois la complexité et les failles du système⁹. À notre connaissance, peu de recherches ont examiné les répercussions de ce système sur les expériences des réfugiés, en particulier pour les Salvadoriens. Les rares études consultées suggèrent que les pratiques en vigueur et la complexité de la situation ont d'importantes répercussions sur les expériences des revendicateurs au quotidien, dont le fait que les demandeurs de statut de réfugié éprouvent de graves inquié-

tudes face aux changements des politiques les affectant, souffrent des longues périodes d'attente et ressentent une peur d'un retour forcé dans leur pays d'origine (A.F.S.C.A. 1987, Beaulieu et Concha 1988, Hess et Smith 1984, Bibeau et al. 1992). Appartenir à la catégorie de « revendicateur de statut de réfugié » entraîne des problèmes concrets, dont l'exclusion temporaire des cours de français offerts aux Centres d'Oriente Formation des Immigrants (C.O.F.I.)¹⁰, un accès restreint aux services de santé et services sociaux, et de garde, etc. (A.F.S.C.A. 1987, Beaulieu et Concha 1988, Jacob 1991). Enfin, notons que le statut de résident permanent est exigé pour initier les démarches auprès des autorités de l'immigration pour la réunification familiale.

Quelles sont les expériences des réfugiés salvadoriens relativement aux questions légales et administratives entourant leur migration? Jacob (1991 et 1992) mentionne leur manque de connaissance du système d'immigration, leur sentiment de désorientation et leur anxiété. Qu'en est-il exactement? En particulier, quelles sont les démarches que les réfugiés doivent réaliser afin d'obtenir leur statut de réfugié? Est-ce que l'on peut considérer qu'elles participent au travail d'établissement?

Pour répondre à ces questions il faut considérer les gestes posés par les réfugiés au cours des deux « temps » que sont, d'abord la demande d'asile initiale et ensuite, le processus de traitement de la requête. Les démarches appartiennent

à deux catégories : d'une part, les démarches directes auprès des autorités de l'immigration et, d'autre part, ce qui précède et suit ces premières (incluant la préparation des audiences, la recherche d'information et le suivi du dossier).

Les expériences des informateurs sont diversifiées, ne serait-ce que parce qu'ils sont arrivés à des moments différents. Le système canadien de traitement des demandes d'asile a connu de profonds changements au cours des années où les Salvadoriens sont arrivés au Canada; il est donc utile de distinguer deux périodes d'arrivée: 1975-1988 et 1989-1991. Au cours de la première période, les expériences relatives à la demande d'asile varient mais ne sont en aucun cas tout à fait positives. Les premières personnes interviewées à rejoindre le Québec font mention du manque de reconnaissance de la gravité de la situation au Salvador, tant de la part des autorités de l'immigration que des avocats qui les assistent dans leurs démarches pour obtenir le statut de réfugié¹¹.

La documentation consultée et les témoignages des informateurs suggèrent qu'au cours de cette première période, la détermination du statut de réfugié demeure en premier lieu peu systématique puis tend à devenir compliquée et inefficace. En pratique, la résolution des cas peut exiger de nombreuses années. À titre d'exemple, les répondants à l'enquête du GRES, entrés en 1986 et 1987, sont demeurés en attente d'une réponse pendant des périodes variant surtout entre trois et quatre ans (une seule personne a

été reconnue comme réfugiée après deux ans)¹².

Au cours de la seconde période, il devient évident que de multiples failles menacent le système de détermination du statut de réfugié. Un arriéré considérable se consolide. La nouvelle loi instaure une Commission sur le Statut de Réfugié (C.S.R.). Le traitement des demandes d'asile est désormais fait suivant deux étapes: une enquête initiale établit le minimum de fondement de la demande, puis l'audience approfondie établit le bien-fondé de la crainte de persécution.

Les informateurs décrivent les activités qu'ils ont dû mener et le contexte dans lequel cela se passait. À titre d'exemple, Carmen arrive à la frontière canadienne en 1990. Au moment d'une conversation informelle avec une officielle lors de la première enquête à la frontière, elle raconte avoir été nommée « vraie » réfugiée, par opposition aux « menteurs ». Felicia se présente aux autorités canadiennes de l'immigration en 1991 avec son mari et ses deux jeunes enfants. À la frontière, elle écoute les récits de compatriotes affirmant avoir été interrogés avec rudesse avant d'être retournés aux États-Unis. Elle passe de longues heures aux bureaux de l'immigration pour répondre aux questions des officiels. Quant à eux, Juan et Raul (arrivés eux aussi entre 1989 et 1991), tous deux jeunes et célibataires, ont été déportés aux États-Unis en attendant que la première enquête puisse avoir lieu.

Plusieurs mois s'écoulent avant

que l'audience approfondie permette aux revendicateurs de relater leur « histoire » devant les membres de la Commission. Avec l'aide de leur avocat, certains s'y préparent et discutent de la présentation de leur histoire et des procédés des commissaires. L'histoire doit être conforme aux règles, implicites et explicites, de la Commission. À ce sujet, Carmen raconte avoir été profondément troublée par le fait que seules ses dernières années de vie au Salvador comptent au moment de la comparution. De plus, n'est considéré pertinent que ce qui la concerne uniquement même si, à ses yeux, son histoire ne prend véritablement de sens qu'à la lumière des années passées avec son ex-conjoint, victime de persécution¹³. Carmen est parvenue tout de même à élucider certains doutes des commissaires en expliquant ce que les pièces justificatives à son dossier venaient appuyer.

Certains informateurs relatent qu'ils se sont familiarisés avec les méthodes d'interrogation des commissaires et le déroulement de la comparution avant l'événement. Par exemple, Alicia et Raul (célibataires), sont au début de la vingtaine au moment de leur arrivée (1989-1991), tous deux étudiants au Salvador. Ils expliquent comment il est utile de se préparer à l'audience car, par exemple, les commissaires cherchent à vérifier les faits-clés en insistant, par exemple, sur les dates de certains événements et ce, avec une telle force qu'il devient facile de se fourvoyer. Ils utilisent des questions répétitives et, dans certains cas, pendant de longues heures. Les difficultés à subir cet interroga-

toire et le stress engendré par la comparution sont soulignés par les informateurs, que ce soit à leur sujet ou à celui de leurs compatriotes. Suite à cette étape décisive, des démarches supplémentaires sont nécessaires pour obtenir les résultats, entreprendre de nouvelles actions le cas échéant, etc¹⁴...

Les informateurs ayant demandé l'asile de l'extérieur du Canada l'ont fait le plus souvent en état de vulnérabilité, en danger au Salvador ou illégaux dans les pays de résidence temporaire (que ce soit au Guatemala, au Mexique ou aux États-Unis). Quelques-uns ont pu être acceptés sans trop de difficultés alors que d'autres se sont heurtés à des obstacles répétés. Par exemple, Victor (âgé entre 37 et 60 ans, période d'arrivée 1975-1988), un déserteur de l'armée salvadorienne ayant fui précipitamment son pays, se trouvait en difficulté car il n'avait plus en sa possession les pièces d'identité requises. Si les revendicateurs de statut de réfugié peuvent généralement profiter d'une aide légale (surtout après 1989), ceux se trouvant à l'extérieur du pays n'ont eu qu'un accès difficile à une telle assistance. Les autres ont dû trouver appui auprès d'amis ou d'organismes humanitaires pour les démarches entourant l'obtention du statut de réfugié.

En résumé, il semble que les réfugiés salvadoriens réalisent bien un travail lorsqu'ils font les démarches pour obtenir un statut de réfugié et, par là, une sécurité personnelle (et familiale, le cas échéant). En effet, les données recueillies suggèrent qu'il faille

accorder du temps à ces démarches. De plus, les réfugiés utilisent leurs compétences, par exemple pour analyser les enjeux, problèmes et informations, etc. Ces activités demeurent exigeantes en efforts répétés. Les informateurs insistent sur leurs tentatives à résoudre leurs problèmes et sur leurs rapports parfois difficiles avec les officiels de l'immigration. Bien que plusieurs activités soient à bien des égards obligatoires, les témoignages montrent qu'elles sont faites avec intention, détermination et persévérance même lorsque, pendant des années, l'incertitude demeure quant à un avenir au Canada.

Trouver un travail rémunéré

Les Salvadoriens se sont établis à Montréal durant une période au cours de laquelle un des employeurs « traditionnels » des nouveaux venus, le secteur manufacturier, traverse des temps difficiles et connaît des réductions considérables au chapitre du volume d'emplois. La demande de main-d'œuvre n'est cependant pas le seul facteur qui intervienne dans l'entrée en emploi. Pour offrir leur force de travail, les revendicateurs de statut de réfugié doivent d'abord obtenir un permis de travail. Ceci concerne le premier type d'activités mené pour parvenir à travailler. Les actions d'un deuxième type sont en rapport avec la recherche d'emploi auprès des employeurs. Les itinéraires de travail sont discontinus et, en conséquence, un retour sporadique à cette recherche survient. La précarité en motive plusieurs à dessiner des plans alternatifs afin

d'améliorer leur situation par la formation et le recyclage; il s'agit là d'un troisième type d'activités entourant l'obtention d'un travail rémunéré.

Si les réfugiés sélectionnés à l'extérieur du Canada ont pour la plupart le droit de travailler dès leur arrivée (i.e. une fois le statut d'immigrant reçu en main), les revendicateurs doivent d'abord obtenir une permission de la part des autorités. Avant même d'en faire la requête, il leur faut détenir une offre d'emploi¹⁵. L'émission d'un permis de travail suit des règles précises. Par exemple, on n'émet qu'un seul permis par famille et n'est autorisé qu'un seul emploi par personne (Matas et Simon 1989). De plus, tous ne sont pas éligibles car le permis ne peut être octroyé qu'à une certaine étape du processus d'évaluation du dossier. Ainsi, il n'est pas rare que la permission tarde à être émise, ce qui peut forcer un recours aux prestations de la sécurité du revenu, prestations dont les montants variaient, au cours des années 1980, selon l'âge (les moins de trente ans étant pénalisés quant aux sommes allouées). Par ailleurs, des problèmes au chapitre de la demande d'asile peuvent contrecarrer l'émission du permis. Enfin, lorsque celui-ci tombe à échéance, il doit être renouvelé.

En ce qui a trait à la recherche d'emploi, une assistance peut provenir des organismes gouvernementaux, de la famille, des amis ou des membres de réseaux sociaux plus larges. Le soutien des organisations gouvernementales reste le plus souvent réservé aux résidents

permanents. Les organisations communautaires d'aide aux nouveaux venus servent occasionnellement de points de liaison entre immigrants et employeurs. Cependant, dans la majorité des cas, l'aide est prodiguée surtout par les proches¹⁶. Les amis et autres connaissances procurent également des renseignements utiles, voire même des contacts directs avec les employeurs.

Au chapitre des emplois et des expériences de travail, F. Juteau (1989) indique que les Salvadoriens à Montréal occupent des postes dans les manufactures de textile et d'habillement, dans le secteur de l'hébergement, de la restauration et des services domestiques. Les données recueillies au cours de notre étude confirment une telle concentration dans les emplois peu spécialisés. Les informateurs sont embauchés dans deux types de manufactures. Il s'agit, en premier lieu des usines de confection vestimentaire et de textile. Les positions détenues y concernent la production (couture, coupage de fils, par exemple) ou le travail général (entretien, emballage, tâches diverses). Le second groupe d'usines est composé des manufactures variées (accessoires de mode, antennes, etc.). Des emplois hors des usines comptent l'agriculture, l'entretien ménager, la restauration, etc. Dans pratiquement tous les cas, les niveaux de rémunération restent très bas, près du salaire minimum.

Une discontinuité semble caractériser les itinéraires de travail (telle qu'observée par Labelle et ses collaboratrices 1987), ponctués de

changements d'emploi et d'interruptions. Cette irrégularité se lit en particulier dans les courtes durées d'engagement¹⁷ et dans le fait que le plus souvent la cessation d'emploi est forcée¹⁸. Quelques personnes possèdent des postes durables, par contre plusieurs ont exprimé de l'anxiété due au manque de stabilité et de bonnes conditions de travail.

Le refus de rester dans des secteurs d'emploi précaires conduit plusieurs d'entre eux à songer à des solutions pour en sortir. En effet, des informateurs mentionnent leur intention d'apprendre un métier ou de se recycler en poursuivant des formations courtes, des études post-secondaires ou des stages. Par exemple, Ricardo (arrivé entre 1989 et 1991) se dit très préoccupé par son avenir. Célibataire au début de la vingtaine, il est actif dans un mouvement religieux et est isolé de sa famille. Au moment de l'entrevue, il travaille dans une usine de textile et son salaire y est très bas. Il est à l'affût de toute information concernant les moyens d'apprendre enfin un métier. Sans famille pour le supporter, il lui est cependant difficile d'assumer les coûts d'une formation. Il déplore son bas niveau de scolarité, la guerre l'ayant contraint à interrompre ses études. Ian (arrivé entre 1975 et 1988), au début de la quarantaine, partage le même souci quant à son avenir et, maintenant que son fils a quitté la maison, il veut poursuivre ses propres objectifs, apprendre le français et un métier. Lors de notre conversation, il habitait seul et était au chômage.

En pratique, peu de répondants ont entamé la réalisation de tels

plans. Parmi les obstacles au fait d'entreprendre une formation, on compte, le manque d'énergie après les longues journées de travail physique, l'impossibilité de pouvoir laisser un emploi rémunéré en raison de responsabilités familiales et l'insuffisance de leur maîtrise du français. Il n'est donc pas rare que l'on remette les études à plus tard.

Parmi les personnes les plus qualifiées certaines désirent se recycler. Pour s'inscrire à une institution d'enseignement ou à des stages, il faut d'abord obtenir une équivalence de diplômes du Ministère de l'Éducation. Déqualification, manque de considération pour les acquis professionnels s'ajoutent au délai nécessaire (d'environ un an) avant d'en faire réception. La participation à des stages est obligatoire dans certains cas, par exemple Felicia (arrivée entre 1989 et 1991, mariée et mère de deux enfants), a dû suivre un stage pour devenir professeur au niveau primaire. Enfin, quelques répondants se sont inscrits à des cours post-secondaires (tels que Carmen – arrivée entre 1989 et 1991, divorcée et mère de trois enfants; Alicia – même période d'arrivée, célibataire et sans enfants; Tomás - arrivé entre 1975 et 1988, célibataire et père d'un enfant).

Toutefois, on craint qu'un manque d'accès aux postes qualifiés puisse forcer même les mieux outillés au plan de la formation et de l'expérience professionnelle à se satisfaire d'emplois peu intéressants. Devant la peur de s'y voir confinés, certains pensaient même à retourner au Salvador si leur situation ne s'améliorait pas.

En résumé, les activités que réalisent les réfugiés salvadoriens pour assurer leur entrée et maintien en emploi semblent bel et bien constituer un travail. Elles exigent l'engagement de temps, de compétences, d'efforts et d'être menées avec intention. Il faut leur consacrer du temps. Ce sont des compétences variées qui entrent en scène, habiletés sociales, linguistiques, intellectuelles et techniques. L'intention de travailler et de trouver une meilleure situation est claire, tout comme l'est celle d'apprendre le français.

Apprendre le français

Au Québec, les questions entourant l'emploi des langues anglaise et française sont de grande importance sur les plans culturel et social. Il s'agit en outre d'un enjeu majeur pour les immigrants. Cette situation sait surprendre les nouveaux venus. Par exemple, plusieurs racontent ne pas avoir su, avant leur arrivée, que le français était la langue majoritaire du Québec et moins encore qu'il existait à ce sujet tant de débats. Ils apprennent à comprendre les enjeux relatifs aux tensions entre anglophones et francophones et à se situer dans ce contexte. Les latino-américains se sentent plus près des francophones (Gosselin, 1984) mais Jacob (1991) souligne que les Salvadoriens reconnaissent la pertinence de maîtriser l'une ou l'autre des langues. Toutefois, ceux qui connaissent l'anglais à leur arrivée au Québec ont du mal à comprendre pourquoi le gouvernement de la province les pousse vers l'apprentis-

sage du français.

Au moment de l'étude, les cours de français du C.O.F.I. sont subventionnés par le gouvernement pour les immigrants recevant des prestations de l'assurance-chômage. Ces derniers doivent s'adresser aux bureaux du ministère de l'immigration pour demander leur entrée aux cours de français offerts au C.O.F.I. Leur éligibilité aux cours dépend, entre autres, de leur statut d'immigrant. Les immigrants reçus ont généralement un accès rapide tandis que les revendicateurs de statut de réfugié doivent attendre que leur dossier ait atteint un certain stade. En effet, avant 1988, la reconnaissance du statut de réfugié est exigée alors qu'entre 1989 et 1991, l'accès aux cours est autorisé plus tôt dans le processus d'évaluation du dossier. Quoi qu'il en soit, ces restrictions ont des conséquences certaines pour ceux qui doivent se débrouiller sans ces rudiments du français. Par contre, une éligibilité tardive aux cours peut contrecarrer la participation, notamment parce qu'on ne peut s'absenter du travail sans risquer de perdre sa place.

Les données recueillies révèlent que la participation aux divers cours de français est répandue. Dans le cas de la première série d'entrevues, dix personnes sur dix-sept ont été inscrites au C.O.F.I. Dans la seconde liste de répondants, sept personnes sur quatorze ont fréquenté ces cours. Ceux qui l'ont suivi à temps plein l'ont fait pendant une période moyenne de six mois et demie. Nombreux sont ceux qui entrent au C.O.F.I. à temps plein et quelques-uns à temps partiel.

Notons que d'autres enseignements dispensés par les organisations communautaires ou par les écoles secondaires ont été suivis (dix personnes ont uniquement suivi ces cours). Une seule personne n'a suivi aucun cours de langue.

Hormis les enseignements formels reçus en classe, les réfugiés salvadoriens utilisent d'autres stratégies informelles pour améliorer leur maîtrise de la langue française. Notamment par l'étude personnelle et la mise en pratique des acquis linguistiques dans les occasions rencontrées de rapports sociaux et professionnels.

Les informations recueillies suggèrent donc, en résumé, que les activités permettant l'apprentissage du français sont diverses. Ces stratégies formelles et informelles semblent bien présenter les caractéristiques du travail d'établissement. Les compétences linguistiques sont évidemment en jeu. Plusieurs ont mentionné les efforts consentis à ces activités, d'abord pour obtenir le droit de prendre part au C.O.F.I., puis d'y participer et enfin de chercher à compléter cet apprentissage par des formations supplémentaires et des stratégies individuelles.

Les répondants s'expriment longuement au sujet de leur ferme intention d'apprendre le français. Plusieurs raisons sont invoquées, dont le fait que leur manque de connaissance de cette langue est un obstacle majeur au quotidien. Ils mentionnent le désir d'entrer en relation avec les francophones. Pour le travail comme pour les

études, une maîtrise de l'anglais n'est pas suffisante (même si certains font remarquer que le français, seul, peut aussi être insuffisant). Bien que, comme l'explique un informateur, on se sent toutefois coincé entre deux cultures, certains affirment qu'apprendre le français est un geste de réciprocité, posé pour redonner quelque chose au Québec, si généreux à leur égard. Enfin, le français est utile lors des visites dans les bureaux du gouvernement. Par exemple, Isabel, au début de la trentaine, explique que depuis qu'elle parle mieux le français elle peut s'acquitter seule de ces tâches et se sent donc plus autonome pour cette raison.

Conclusion

À la lumière des entrevues menées au cours de cette recherche, il semble donc que les réfugiés salvadoriens réalisent un travail en réorganisant leur vie quotidienne au cours des premières années de vie au Québec. En premier lieu, c'est par de multiples démarches que l'on peut parvenir à obtenir le statut de réfugié. Celui-ci permet un meilleur contrôle sur son devenir et apporte un sentiment de sécurité. Sans lui, on demeure piégé dans une espèce de classe de « migrants non légitimes » et on souffre de multiples difficultés pratiques. En second lieu, la recherche d'une position rémunérée nécessite également des efforts divers qui se répètent en raison de la précarité d'emploi, révélée dans la discontinuité des itinéraires de travail. En troisième lieu, l'apprentissage du français relève également d'un tra-

vail, par le fait de nombreux efforts que les réfugiés y consacrent.

Les questions reliées au statut à l'immigration ont un impact sur ce travail d'établissement. Ce « vecteur » traverse littéralement les deux autres sphères de la vie quotidienne étudiées, engendrant contraintes et complications, telles celles associées à l'obtention du permis de travail et à la permission de participer au C.O.F.I.

Ce n'est qu'en adoptant une définition « ample » du travail que l'on peut véritablement appréhender ces gestes. Se résigner à leur invisibilité pourrait, entre autres, signifier que l'on continue à dépeindre les personnes qui les portent comme des êtres dépendants plutôt que comme de véritables acteurs. Il n'est pas rare que les réfugiés soient vus comme des individus passifs et en détresse (De Voe 1981) ou dénués de tout contrôle sur leur vie (Oliver-Smith et Hansen 1982).

À notre avis, la notion de travail d'établissement est utile et rend possible la prise en compte de nombreux gestes réels posés par les réfugiés salvadoriens au cours des premières années suivant la migration. Notre examen a tenté d'identifier ces actions. Toutefois, plusieurs thèmes mériteraient d'être explorés plus avant. Ainsi, notre étude n'a pas permis d'estimer avec précision la multitude d'activités et le temps investi à chacune d'entre-elles, la nature des contraintes pesant sur l'exécution de ces gestes et les problèmes que pose le fait de devoir agir sur plusieurs plans à la fois. Des études ultérieures aideraient à

éclaircir ces questions.

La division sexuelle du travail d'établissement mériterait également d'être étudiée avec attention. Comment se sépare-t-on les tâches dans le couple? Que se passe-t-il lorsque les hommes veulent participer à des cours du soir, par exemple? Est-ce que les femmes restent à la maison, s'occupant des enfants et des tâches domestiques? Existe-t-il également, au-delà des actions individuelles, des efforts de la part des parents (incluant le fait d'aider les enfants à s'adapter au système scolaire et social par exemple), des familles (dont les démarches pour la réunification familiale) et des communautés (responsables, par exemple, du soutien apporté aux compatriotes et autres immigrants) ?

Sur un autre plan, l'histoire récente du Salvador est particulièrement marquée par les intenses migrations de travail. Est-il possible que les expériences des réfugiés se comprennent davantage à la lumière de la signification que prend cette association entre travail et migration? Ou bien, leurs références, implicites et explicites, au travail de l'établissement constituent-elles une forme de réponse de la part des informateurs aux remises en cause de la « légitimité » de leur migration? Car on sait que les demandeurs d'asile sont fréquemment suspectés d'abuser le système d'immigration en se présentant aux frontières sans y être invités (Grey 1989, Matas et Simon 1989).

Daniel et Knusden (1995) soutiennent qu'il existe une méfiance envers les réfugiés. Nous dirions

qu'en Occident un tel climat de suspicion entoure plus généralement les mouvements migratoires en provenance des dits pays en voie de développement. Fernandez-Kelly (1993) rappelle pourtant qu'alors que les migrations suscitent une telle réaction, les mouvements des ressources naturelles, économiques et financières se poursuivent dans l'impunité que permet la globalisation. Dans ce contexte, un défi de taille demeure: celui de parvenir à une compréhension des phénomènes que sont, d'une part, la construction idéologique de la légitimité des migrations et la mise en oeuvre de mécanismes de gestion de celles-ci et d'autre part, les répercussions de ces processus sur les expériences et activités réelles des individus et communautés concernées.

Notes

- 1 Je remercie mes informateurs pour leur confiance et leur aide précieuse ainsi que Dr Deirdre Meintel pour la direction du mémoire de maîtrise sur lequel est basée cette contribution.
- 2 Le masculin n'est utilisé que pour alléger le texte.
- 3 D'après les statistiques québécoises et canadiennes, 5 689 Salvadoriens ont fait une demande d'asile entre 1984 et 1990. Il faut ajouter à ce nombre les immigrants reçus, évalués à environ quatre mille pour la période 1973 à 1986. Les données disponibles au public rendent toutefois difficile un por-

trait statistique précis – les catégories d'immigration n'étant pas toujours mutuellement exclusives – par ex., au cours d'une même année, un individu peut être réfugié et immigrant reçu.

- 4 Des définitions plus restrictives comptent par exemple celles de Udy (1970) et de Hakken (1987).
- 5 Le « travail de consommation » désigne les corvées reliées à l'achat des marchandises nécessaires pour le ménage (toutefois, il est souvent assimilé au travail domestique, Collins 1990, Gimenez 1990, Oakley 1984, Smith 1987, Seccombe 1980). Il exige temps, efforts et expertise.
- 6 DiLeornado affirme que les femmes se chargent d'un « travail de parenté », qu'elle définit comme : « the conception, maintenance, and ritual celebration of cross-household kin ties » (p. 442).
- 7 Voir par exemple, Dorais (1989), Eisendstadt (1990), Gordon (1964), Park et Burgess (1924), Stein (1981), Scudder et Colson (1982).
- 8 Les entrevues de la deuxième série ont été réalisées, pour plusieurs, par d'autres assistantes de recherche du GRES
- 9 Ces études incluent Adelman (1991), Adelman et Lanphier (1990), Basok et Simmons (1989), Crépeau (1990), Dirks (1977), (1984) et (1985), Gilad

- (1990), Hathaway (1991), Jesuit Refugee Service (1991 et 1992), Matas et Simon (1989).
- 10 Ces centres n'existent plus.
 - 11 Le Canada donne quelques signes d'une telle reconnaissance en 1981 et instaure un moratoire sur la déportation des Salvadoriens en 1984. En 1986, le Canada inscrit le Salvador sur la liste des pays où sont perpétrées de très sérieuses violations des droits humains. Mais en février 1987 le gouvernement supprime le moratoire sur la déportation (Jesuit Refugee Service 1992).
 - 12 L'arriéré comptait alors 85 000 cas au Canada, dont 25 000 au Québec (Frenette 1991: 22). Les dossiers non résolus avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi en janvier 1989 ont été étudiés suivant les procédures de la nouvelle législation. On devait alors revoir chacun des dossiers en ordre chronologique mais des problèmes techniques ont fait que pour plusieurs, l'attente s'est poursuivie (Azaad 1991).
 - 13 Pour des dimensions culturelles entrant en compte dans les comparutions pour le droit d'asile, voir entre autres Kalin (1986). Ceci a d'autant plus d'importance que les expériences vécues au Salvador doivent aussi être comprises à la lumière des conceptions culturelles. En particulier Jenkins (1991) explique comment les réfugiés salvadoriens se réfèrent à une expression spéciale, la "situación" pour désigner l'ensemble des problèmes survenant au Salvador pendant la guerre.
 - 14 Par exemple, Raul a dû comparaître à nouveau pour une autre audience devant les arbitres de l'immigration, ce qui s'est soldé par un échec.
 - 15 Celle-ci n'est pas toujours aisée à trouver. Par exemple, Raul a été embauché illégalement avant d'être en mesure de demander une offre de travail à son patron.
 - 16 La présence de conflits familiaux n'est pas exceptionnelle chez les familles d'exilés salvadoriens, séparées pendant de longues périodes. Ward (1987) décrit les déchirements dans les familles salvadoriennes à Los Angeles.
 - 17 D'une part, dans le premier groupe d'usine, les durées d'engagement varient entre trois jours et six ans (ceci est exceptionnel) (plus précisément dix périodes varient entre quelques jours et un an, uniquement quatre durent entre vingt et soixante mois). Dans le cas du second type d'entreprises manufacturières, on note aussi une haute fréquence des courts engagements (huit emplois durent moins d'un an et huit entre douze et soixante mois, encore une fois les longues durées sont rares).
 - 18 L'examen des motifs de départ

suggère que la discontinuité résulte surtout de départs forcés. Deux raisons principales sont invoquées pour expliquer les premiers: la fermeture des usines et le manque temporaire de travail. Les départs volontaires surviennent aussi, en particulier pour des raisons d'ordre pratique (des lieux de travail trop éloignés du domicile par exemple, ou un refus de se soumettre à des conditions de travail dont l'horaire de nuit ou de fin de semaine).

Bibliographie

- Adelman Howard, 1991. « Canadian Refugee Policy in the Postwar Period : An Analysis », dans H. Adelman (éd.), *Refugee Policy. Canada and the United States*. Toronto : York Lane Press, pp. 172-223.
- Adelman Howard et Michael C. Lanphier (éd.) 1990. *Refuge or Asylum ? A Choice for Canada*. Toronto, York Lane Press, 227 p.
- Allen Sheila, 1989. « Locating Homework in an Analysis of the Ideological and Material Constraints on Women's Paid Work », dans E. Boris et C. R. Daniels (éd.), *Homework : Historical and Contemporary Perspectives on Paid Labor at Home*. Urbana : University of Illinois Press, pp. 272-291.
- Anderson Alan, 1991. « Implications of the Changing Demographic Profile, Multiculturalism and Immigration Policies for Canadian Ethnic Research » : 17-36, dans S. P. Sharma, A. M. Ervin et D. Meintel (éd.), *Immigrants and Refugees in Canada. A National Perspective on Ethnicity, Multiculturalism and Cross-Cultural Adjustment*. Saskatoon et Montréal : The University of Saskatchewan et l'Université de Montréal, pp. 17-36.
- Association des femmes salvadoriennes et centro-américaines (A.F.S.C.A.), 1987. *Situation socio-économique des femmes centro-américaines dans la région du grand Montréal*. Montréal, A.F.S.C.A.
- Avery Donald et Bruno Ramirez, 1990. « Immigration and Ethnic Studies », dans A. J. Artibise (éd.), *Interdisciplinary Approaches to Canadian Society : A Guide to the Literature*, Montréal : McGill-Queen's University Press, pp. 77-116.
- Azaad Sheikh N., 1991. *Resolving the Backlog : An Analysis of Canada's Refugee Backlog Clearance Program*. Toronto, Centre for Refugee Studies, York University, 32 p.
- Barou Jacques, 1993. « Les paradoxes de l'intégration. De l'infortune des mots à la vertu des concepts », *Ethnologie Française*, vol. 23, no. 2, pp. 169-176.
- Basok Tanya et Alan Simmons, 1989. « Refugees in Canada : Refugee Selection Politics »,

- communication présentée à la conférence intitulée *The Refugee Crisis : British and Canadian responses*, Oxford University, Oxford, du 4 au 7 janvier, 25 p.
- Beaucage Pierre, 1989. « L'effort et la vie : ethnosémantique du travail chez les Garifonas du Honduras et les Maseuals (Nahuas) du Mexique », *Travail, Capital et Société*, vol. 22, pp. 111-137.
- Beaud Stéphane et Gérard Noiriel, 1989. « L'assimilation, un concept en panne », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, no. 21/61, pp. 63-76.
- Beaulieu Agnès et Maria Elena Concha, 1988. *Latino-américains au Québec : Portrait des familles de Côte-des-Neiges*. Montréal, CLSC Côte-des-Neiges et Association des immigrants latino-américains de Côte-des-Neiges, 132 p.
- Beausoleil Julie, 1998. *Le travail d'établissement des réfugiés salvadoriens à Montréal*. Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, mémoire de maîtrise, 198 p.
- Bibeau et al., 1992. *La santé mentale et ses visages: un Québec pluriethnique au quotidien*. Boucherville, Gaëtan Morin, 289 p.
- Cellier Isabelle, 1995. « Le bénévolat à travers la littérature. Un objet d'étude à définir » (note de recherche), *Anthropologie et Sociétés*, vol. 19, no. 1/2, pp. 175-190.
- Collins Jane L., 1990. « Unwaged labor in Comparative Perspective : Recent Theories and Unanswered Questions », dans J. L. Collins et M. Gimenez (éd.), *Work Without Wages. Domestic Labor and Self-Employment Within Capitalism*. Albany : State University of New York Press, pp. 3-24.
- Crépeau François, 1990. *La condition du demandeur d'asile en droit comparé. Droit international, droit français, droits canadien et québécois*. Paris et Québec, Université de Paris I et Université Laval, thèse de doctorat, 881 p.
- Daniel Valentine E. et John Chr. Knudsen, 1995. *Mistrusting Refugees*. Berkeley, Los Angeles et London, University of California Press, 286 p.
- Deslauriers Jean-Pierre, 1991. *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw Hill, 142 p.
- Deslauriers Jean-Pierre, 1987. « L'analyse en recherche qualitative », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 5, no. 2, pp. 145-152.
- De Voe Marie Dorsh, 1981. « Framing Refugees as Clients », *International Migration Review*, vol. 15, no. 1, pp. 88-94.
- DiLeonardo Micaela, 1987. « The

- Female World of Cards and Holidays : Women, Families, and the Work of Kinship », *Signs*, vol. 12, no. 13, pp. 440-453.
- Dirks Gerald E., 1985. « Canadian Refugee Policy : Humanitarian and Political Determinants », dans E. G. Ferris (éd.), *Refugees and World Politics*. New York : Praeger, pp. 120-135.
- Dirks Gerald E., 1984. « A Policy Within a Policy : The Identification and Admission of Refugees to Canada », *Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 17 : 279-307.
- Dirks Gerald E., 1977. *Canada's Refugee Policy. Indifference or Opportunism ?* Montréal et London, McGill-Queen's University Press, 316 p.
- Dorais Jacques, 1989. « Intégration et adaptation dans une ville de taille moyenne : les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, no. 21/61, pp. 177-184.
- Eisenstadt Shmuel Noah, 1990. « L'assimilation sociale », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 3, pp. 206-212.
- Fernandez-Kelly Patricia M., 1993. « Rethinking Citizenship in the Global Village : Reflections on Immigrants and the Underclass », communication présentée dans le cadre de la conférence intitulée Gender Issues and Refugees : Development Implications, Toronto, 9-11 mai, 46 p.
- Frenette Yolande, (1991). *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*. Montréal, Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration, 59 p.
- Gamst Frederick C., 1984. « Considerations for an Anthropology of Work », dans H. Applebaum (éd.), *Work in Non-Market and Transitional Societies*. Albany : State University of New York Press, pp. 56-61.
- Gilad Lisa, 1990. *The Northern Route. An Ethnography of Refugee Experiences*. St. John's, Newfoundland, Institute of Social and Economic Research (I.S.E.R.), Memorial University of Newfoundland, 365 p.
- Gimenez Martha, 1990. « The Dialectics of Waged and Unwaged Work : Waged Work, Domestic Labor and Household Survival in the United States », dans J. L. Collins et M. Gimenez (éd.), *Work Without Wages. Domestic Labor and Self-Employment Within Capitalism*. Albany : State University of New York Press, pp. 25-45.
- Glazer Nona, 1990. « Servants to Capital : Unpaid Domestic Labor and Paid Work », dans J. L. Collins et M. Gimenez (éd.), *Work Without Wages. Domestic Labor and Self-Employment Within Capitalism*. Albany : State University of New York

- Press, pp. 142-167.
- Gordon Mitlon M., 1964. *Assimilation in American Life*. New York, Oxford University Press, 276 p.
- Gosselin Jean-Pierre, 1984. « Une immigration de la onzième heure : les Latinos-américains », *Recherches sociographiques*, vol. 25, no. 3, pp. 393-420.
- Grey Julius H., 1989. « Refugee Status in Canada », communication présentée à la conférence intitulée Refugee Crisis : British and Canadian Response, Oxford University, Oxford, du 4 au 7 janvier. 22 p.
- Hakken David, 1987. « Studying Work : Anthropological and Marxist Perspectives », dans D. Hakken et H. Lessinger (éd.), *Perspectives in U.S. Marxist Anthropology. Boulder et London* : Westview Press, pp. 57-80.
- Hathaway James C., 1991. *The Law of Refugee Status*. Toronto, Butterworths, 251 p.
- Hess Salinda et Charles Smith, 1984. *Repression and Exile : A Study of Salvadoran, Guatemalan and Haitian Refugees in Montréal*. Montréal, Department of Anthropology, McGill University, 187 p.
- Illich Ivan, 1980. *Le travail fantôme*. Paris, Éditions du Seuil, 166 p.
- Jacob André, 1992. « Adaptation of Salvadoran Refugees in Montréal », *Migration World*, vol. XX, no. 1, pp. 21-24.
- Jacob André, 1991. *Les rapports sociaux d'insertion des réfugiés salvadoriens et iraniens au Québec*. Paris, Université de Paris I, Département de Sociologie, thèse de doctorat, 467 p.
- Jenkins Janis H., 1991. « The State Construction of Affect : Policial Ethos and Mental Health among Salvadoran Refugees », *Culture, Medicine and Psychiatry*, vol. 15, pp. 139-165.
- Jesuit Refugee Service, 1991. *Increased Faith ? Repatriations and Deportations to El Salvador*. Toronto, Jesuit Refugee Service, 58 p.
- Jesuit Refugee Service, 1992. *Integrity and Canada's Policy of Removing Refugees*. Toronto, Jesuit Refugee Service, 45 p.
- Juteau Danielle, 1983. « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, no. 2, pp. 39-54.
- Juteau Francine, 1989. *Fréquentations, mariage et divorce chez les Salvadoriens de Montréal*. Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, mémoire de maîtrise, 189 p.
- Kalin Walter, 1986. « Troubled Communications : Cross-cultur-

- al Misunderstandings in the Asylum-Hearing », *International Migration Review*, vol. 20, no. 2 : 230-241.
- Labelle Micheline, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deirdre Meintel, 1987. *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*. Montréal, Boréal Express, 275 p.
- Matas David et Ilana Simon, 1989. *Closing the Doors : The Failure of Refugee Protection*. Toronto, Summerhill Press, 336 p.
- Meintel Deirdre, 1992. « L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais d'origine immigrée », *Sociologie et Sociétés*, vol. 24, no. 2, pp. 73-89.
- Nash June, 1984. « The Anthropology of Work », dans H. Applebaum (éd.), *Work in Non-Market and Transitional Societies*. Albany : State University of New York Press, pp. 44-55.
- Oakley Anne, 1984. « Domestic Work », dans K. Thompson (éd.), *Work, Employment and Unemployment. Perspectives on Work and Society*. Milton Keynes : Open University Press, pp. 194-211.
- Oliver-Smith Anthony et Art Hansen, 1982. « Introduction : Involuntary Migration and Resettlement : Causes and Contexts », dans A. Hansen et A. Oliver-Smith (éd.), *Involuntary Migration and Resettlement : The Problems and Responses of Dislocated People*. Boulder, Colorado : Westview Press, pp. 1-9.
- Oriol Michel, 1985. « L'ordre des identités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 1, no. 2, pp. 171-184.
- Park Robert E. et Ernest W. Burgess, 1924. *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago, University of Chicago Press, 1040 p.
- Parkin David, 1979. « The Categorization of Work : Cases from Coastal Kenya », dans S. Wallman (éd.), *Social Anthropology of Work*. London : Academic Press, pp. 317-335.
- Schwimmer Erik, 1979. « The Self and the Product : Concepts of Work in Comparative Perspective », dans S. Wallman (éd.), *Social Anthropology of Work*. London : Academic Press, pp. 287-315.
- Scudder Thayer et Elizabeth Colson, 1982. « From Welfare to Development : A Conceptual Framework for the Analysis of Dislocated People », dans A. Hansen et A. Oliver-Smith (éd.), *Involuntary Migration and Resettlement : The Problems and Responses of Dislocated People*. Boulder : Westview Press, pp. 267-287.
- Secombe Wally, 1980. « Domestic Labor and the Working-Class Household », dans B. Fox (éd.), *Hidden in the Household*,

- Women's Domestic Labour Under Capitalism*. Toronto : The Women's Press, pp. 25-100.
- Smith Dorothy E., 1987. *The Everyday World as Problematic. A Feminist Sociology*. Toronto, University of Toronto Press, 244 p.
- Stein Barry N., 1981. « The Refugee Experience : Defining the Parameters of a Field of Study », *International Migration Review*, vol. 15, no. 1, pp. 320-330.
- Taboada Leonetti Isabelle, 1994. « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, no. 31/71, pp. 93-104.
- Udy Stanley H., 1970. *Work in Traditional and Modern Society*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 134 p.
- Wadel Cato, 1979. « The Hidden Work of Everyday Life », dans S. Wallman (éd.), *Social Anthropology of Work*. London et New York : Academic Press, pp. 365-384.
- Walby Sylvia, 1990. « Household Production », dans *Theorizing Patriarchy*. Oxford : Basil Blackwell, pp. 61-89.
- Wallman Sandra, 1979. « Introduction », dans S. Wallman (éd.), *Social Anthropology of Work*. London et New York : Academic Press, pp. 1-24.
- Ward Thomas W., 1987. *The Price of Fear : Salvadoran Refugees in the City of the Angels*. Los Angeles, University of California at Los Angeles, Département d'anthropologie, thèse de doctorat, 333 p.
- Weinbaum Batya et Amy Bridges, 1979. « The Other Side of the Paycheck : Monopoly Capital and the Structure of Consumption », dans Z. R. Einsestein (éd.), *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York : Monthly Review Press, pp. 190-225.